

**BULLETIN D'INSCRIPTION
PÉRIGUEUX PLACE BADINTER
BROCANTE PROFESSIONNELLE
DIMANCHE 31 mars 2024**

Téléphone: 0689299166

Nom

Prénom

Adresse

Numéro de téléphone :/...../...../...../

E-mail

N° carte professionnelle

Joindre obligatoirement :

- Le chèque de règlement
- Attestation assurance pro pour ceux qui ne sont pas venus à une des nos foire 2024

Préciser le type de véhicule.....

Tarif pour la réservation :

Je réserve

..... module 18 m² nets, véhicule derrière le stand 80 euros = ... €

Règlement par chèque à l'ordre de Madame Lipinski

à retourner avant le 20 mars 2024 à l'adresse suivante :

Azconaga
Rue du chanoine Goumet
24390 Hautefort

Fait à le.....

**BULLETIN D'INSCRIPTION
PÉRIGUEUX PLACE BADINTER
BROCANTE PROFESSIONNELLE
DIMANCHE 31 mars 2024**

Le présent règlement intérieur entraîne l'acceptation par les participants .
Il est interdit de vendre des armes à feu hors catégorie D1 et D2, les animaux de toutes sortes et tout produits illicites.

Les transistors ou toute musique d'ambiance ne sont pas autorisés .

Pour respecter la réglementation tous les prix doivent être affichés.

L'exposant prend connaissance de ce qui suit et l'accepte :

Les objets et meubles proposés par les vendeurs particuliers à la vente doivent être propriété de l'exposant sans avoir été acquis dans l'intention de le revendre spécialement le jour de la manifestation

les exposants professionnels devront détenir un registre de police à jour celui ci pouvant être réquisitionné à tout moment par les autorités autorisées .

L'exposant s'engage à rester jusqu'à la fermeture annoncée qui a été fixée à 17 h 00 .

Un départ avant cette heure serait désobligeant pour les visiteurs et les autres exposants .

La mise en place se fait de 6 h 00 à 8 h 30. Après ce délai la place sera considérée comme vacante et si besoin pourra être redistribuée sans qu'aucun remboursement ou dédommagement ou encore attribution d'une nouvelle place ne puisse être réclamé par le retardataire . Bien sûr les imprévus comme une panne ou autres incidents seront pris en compte et sur simple information par téléphone du retardataire , sa place sera maintenue jusqu'à 9 h 30.

Tout exposant est responsable des dégâts qu'il pourrait éventuellement occasionner sur le site .

L'exposant s'engage à laisser son emplacement propre le soir et à ne laisser aucuns sacs poubelles, débris et autres déchets non souhaités au remballage, une déchetterie existant très certainement à proximité du lieu de résidence des exposants, les organisateurs ne sont pas là pour gérer et nettoyer vos déchets ! L'organisation se réserve le droit de placage et d'attributions des places, afin d'éviter tout litiges entre exposants il ne sera délivré aucun emplacement préférentiel . Aucun matériel ne sera fourni(tables chaises parasol etc ..)